

Stratégie européenne des accompagnements : Les États membres doivent agir maintenant !

Déclaration commune de la Fédération européenne des employeurs sociaux et la Fédération syndicale européenne des services publics

18 janvier 2023

La Commission européenne a publié sa stratégie européenne des accompagnements en septembre 2022. Les recommandations du Conseil sur l'éducation et l'accueil des jeunes enfants (EAJE) et sur les soins (à entendre comme « care ») de longue durée (SLD) ont été adoptées par les 27 États membres.

Avec l'adoption, le 8 décembre 2022, tous les États membres de l'UE s'engagent à mettre en œuvre les principes des deux recommandations du Conseil au niveau national. Le besoin croissant de services sociaux de haute qualité, abordables et accessibles, ainsi que les défis qui y sont associés, doivent être traités de manière urgente et rapide par les États membres.

Pourquoi cette stratégie ?

- La majorité des États membres de l'UE font état d'importantes pénuries de personnel dans le secteur, et l'écart entre l'offre et la demande de main-d'œuvre se creuse.
- Le nombre de personnes ayant besoin de SLD augmentera de 23 % d'ici à 2050.
- Le secteur présente un fort potentiel de création d'emplois : plus de 1,6 million de travailleurs du secteur des soins de longue durée seront nécessaires d'ici 2050 pour maintenir la couverture au niveau actuel.
- Malgré une demande croissante, les bas salaires et les conditions de travail difficiles dans le secteur font qu'il est problématique d'attirer et de retenir des travailleurs qualifiés.
- Plus d'un tiers des employés du secteur ont entre 50 et 64 ans.
- Comme 90 % des professionnels sont des femmes, les faibles rémunérations dans ce secteur contribuent de manière significative à l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes en Europe.
- En raison du manque de services sociaux abordables et accessibles, de nombreux parents, amis et voisins - dont la grande majorité sont des femmes - assument des rôles de soins « informels ».

Les Employeurs sociaux et la FSESP soutiennent les principes inclus dans la stratégie européenne et l'appel à un financement public adéquat et durable des services sociaux et de leur main-d'œuvre.

Conformément aux recommandations du Conseil, les Employeurs sociaux et la FSESP appellent les États membres de l'UE à agir maintenant, afin de :

- Assurer un financement adéquat et durable des SLD, de l'EAJE et des autres services sociaux en fonction des besoins.
- En coopération avec les partenaires sociaux, mettre en place des mécanismes de coordination pour les SLD, l'EAJE et autres services sociaux, qui concevront, déploieront et suivront les actions politiques et les investissements. Ces actions, ainsi que le financement public, doivent améliorer la qualité et l'accessibilité des services de soins ainsi que les conditions de travail dans le secteur.
- Grâce à un accès universel à des services sociaux abordables, faire en sorte que les soins informels soient toujours un choix, et non une nécessité. Les États membres doivent également promouvoir des solutions et un soutien pour faciliter la participation des femmes au marché du travail.
- Lutter contre la pénurie de personnel en garantissant des emplois de qualité et de bonnes conditions de travail pour les professionnels par le biais de la négociation collective. Outre un financement suffisant, le dialogue social est essentiel pour négocier des conventions collectives qui assurent des salaires décents, de bonnes conditions de travail et la sécurité et la santé au travail. La mise en place rapide, fortement attendue, d'un comité de dialogue social sectoriel pour les services sociaux au niveau européen par la Commission européenne, comme le demandent la FSESP et les Employeurs sociaux, sera utile.
- Coopérer avec les partenaires sociaux pour améliorer l'attractivité du secteur. Pour ce faire, il convient d'améliorer la formation professionnelle initiale et continue, de mettre en place des parcours professionnels et de revaloriser le statut des professionnels, de régulariser et de protéger les aidants formels migrants en situation irrégulière, dont beaucoup sont des employés de maison, et de lutter contre la ségrégation de genre.
- Impliquer les partenaires sociaux dans la conception et la mise en œuvre de solutions numériques dans le secteur afin qu'elles apportent de réels avantages aux professionnels et aux personnes accompagnées, et ne remplacent en aucun cas l'interaction humaine.

Gregor Tomschizek

Président des Employeurs sociaux

Jan Willem Goudriaan

Secrétaire général de la FSESP



Avec le soutien financier de l'Union européenne

La Fédération européenne des employeurs sociaux (en abrégé : les Employeurs sociaux) représente les employeurs des services sociaux au niveau européen. Il s'agit de l'organisation d'employeurs européenne la plus représentative de la partie privée des services sociaux. Ses 30 membres, répartis dans 19 pays, sont actifs dans les services de soins et d'accompagnement aux personnes âgées, aux personnes handicapées, aux enfants et à d'autres personnes exclues ou défavorisées. Les Employeurs sociaux contribuent à la fourniture de services de qualité et d'emplois de qualité en renforçant la position des employeurs des services sociaux au niveau européen et national, en établissant des positions communes entre les membres, en s'engageant dans le dialogue social européen et en négociant avec les associations syndicales européennes.

La Fédération syndicale européenne des services publics (FSESP) rassemble des syndicats de toute l'Europe et représente plus de 8 millions de travailleurs des services publics. Elle est l'organisation syndicale européenne représentative dans le secteur des services sociaux. La FSESP travaille dur pour offrir de meilleures conditions de travail, une meilleure santé et sécurité et des droits accrus à ses membres. En nous asseyant avec les employeurs au niveau européen, nous négocions des accords sur les meilleures pratiques qui améliorent la vie professionnelle des travailleurs du service public et garantissent des services de qualité aux citoyens.

